

RÈGLEMENTATION PMR DANS LA CONSTRUCTION NEUVE : ENJEUX ET TECHNIQUES

PRÉREQUIS

- > Aucun

OBJECTIFS

- > Comprendre le cadre réglementaire et les normes liées à l'accessibilité PMR.
- > Identifier les besoins spécifiques des différents types de handicap (moteur, visuel, auditif, cognitif).
- > Connaître les solutions techniques adaptées à chaque type de handicap dans les projets de construction.
- > Être capable de vérifier la conformité et l'efficacité des aménagements.

PROGRAMME

Enjeux et contexte de l'accessibilité dans la construction

- > Accessibilité : un droit fondamental et une obligation légale.
- > Cadre réglementaire et normatif
 - > Rappel des textes législatifs : loi de 2005, Code de la construction et de l'habitation (CCH).
 - > Exigences normatives pour chaque type de handicap

Exigences techniques spécifiques

- > Circulations horizontales et verticales
- > Accès principaux et équipements
- > Adaptations spécifiques
- > Exemples concrets pour chaque type de besoin.

Intégration des besoins dès la conception

- > Méthodologie d'analyse des besoins spécifiques des usagers.
- > Coordination entre les parties prenantes (architectes, bureaux d'études, clients).
- > Utilisation de la maquette numérique (BIM) pour planifier l'accessibilité.

Atelier pratique : diagnostic d'un plan et proposition d'améliorations adaptées.

Vérification de la conformité

- > Check-list pour chaque type de handicap.
- > Études de cas : identification des lacunes et solutions apportées.
- > Audit de projets : méthode et outils.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > QCU de validation des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation (inter-entreprises)
ou questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation (intra-entreprise)

PUBLIC CONCERNÉ

- > Tout professionnel souhaitant connaître la réglementation PMR

DURÉE

- > 1 jour soit 7 heures

COÛT

- > En inter-entreprises : 880 € HT
soit 1 056 € TTC (20% TVA)
- > En intra entreprise : nous consulter

EFFECTIF

- > Minimum : 4 personnes
- > Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie active et expositive (études de cas)

LES



- > Formation complète pour passer en revue les éléments nécessaires à la compréhension de la réglementation PMR dans la construction neuve